

À l'heure où les conséquences de notre mode de vie et de notre modèle économique sur le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité ne sont plus un secret pour personne, à l'heure où le GIEC remet un rapport sans précédent sur la responsabilité humaine des catastrophes d'aujourd'hui (feux de forêt en Australie, records de chaleur...) et de demain, nous n'avons plus le temps d'user d'une parole dissociée de la prise de décisions.

Le rapport spécial du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C sorti en octobre 2018, nous rappelle que **«chaque fraction de degrés a des conséquences»**. En effet, plus la hausse des températures sera élevée, plus l'ampleur des catastrophes climatiques (événements climatiques extrêmes, montée des eaux...) et les risques d'insécurité (hydrique, alimentaire, instabilité politique, anxiété...) seront intenses.

Le GIEC précise également que **d'ici à 2030 des mesures radicales doivent être prises** si nous voulons rester sous la barre des 1,5 °C degrés. Depuis 30 ans la France a globalement stabilisé son empreinte carbone, mais elle a échoué à la faire diminuer 1.

Même si cet objectif semble difficile à atteindre, il est important que les grandes métropoles prennent une telle trajectoire aujourd'hui :

- Car en tant que pays déjà développé nous avons un rôle historique dans le dérèglement climatique. En effet celui-ci s'est fait pour nous sans restriction sur les énergies fossiles. Par équité pour les pays en développement, qui sont aussi les pays les plus vulnérables et les moins en capacité technologique et financière de prendre une autre direction climatique, nous devons assumer notre responsabilité dans le réchauffement global actuel.
- Force est de constater que politiquement aujourd'hui il y a beaucoup de mauvais exemples climato-sceptiques (Brésil, États-Unis, Australie...) mais peu de bons à suivre. La métropole nantaise a l'occasion de lancer une vraie dynamique et de devenir un territoire exemplaire de l'excellence écologique.

Or d'après le GIEC également, « 50 à 70 % des leviers pour l'atténuation et l'adaptation » au dérèglement climatique se jouent à l'échelon local.

Les personnes qui seront élues en 2020, auront la responsabilité d'assumer un mandat local sur la période 2020-2026. Cette période est décisive sur le plan climatique, car, d'une part, si au moins les mesures suivantes ne sont pas prises, il ne sera pas possible de rester sous les 1,5 °C de réchauffement climatique par rapport à l'ère préindustrielle. D'autre part, si les mesures suivantes ne sont pas enclenchées d'ici à la fin du mandat, il ne sera vraisemblablement pas possible, non plus, de rester sous les 2 °C.

Les ambitions de la Métropole sont recensées dans le PCAET (Plan Climat-Air- Énergie Territorial) qui a été voté en 2018. Même si le travail qui a été fait est intéressant, il reste insuffisant compte tenu de la trajectoire climatique actuelle. En effet 50 % des mesures à mettre en œuvre pour réduire les émissions carbone produites sur la métropole, n'ont pas été identifiées dans le PCAET, et l'approche utilisée ne prend pas en compte les émissions de gaz à effet de serre (GES) importées.

L'empreinte carbone moyenne d'un Français est de 11 tonnes de GES par an, soit 3 fois supérieure aux émissions retenues comme base des ambitions climatiques de la métropole. Or il faudrait descendre en-dessous de 1,4 tonnes de GES à l'horizon 2050 pour s'aligner sur une trajectoire 1,5 °C. **Nous devons donc diviser par 8 nos émissions actuelles.**

Il convient donc de changer d'approche et de réhausser les ambitions, notamment dans le transport routier et dans le secteur résidentiel (respectivement 43 % et 27 % des émissions de GES sur la métropole (Nantes Métropole, 2017)).

L'objectif de ce Livre Blanc pour le Climat est de rassembler dans un même document, des constats, des objectifs et des propositions, issus d'associations, citoyen.ne.s et collectifs locaux, afin de présenter les mesures nécessaires pour respecter cette trajectoire climatique, en posant des questions essentielles :

- Comment réduire nos émissions de GES de manière rapide et significative sur le territoire pour répondre aux objectifs de la COP21 ?
- Comment faire de Nantes Métropole un exemple pour les autres territoires en matière environnementale ?
- Comment rassembler tous les acteurs du territoire (habitant.e.s, élu.e.s, entreprises...) sur cet enjeu essentiel ?

Devant un tel moment historique, les pouvoirs publics ne pourront agir sans la collaboration de la société civile, des associations et acteurs de terrain impliqués dans la préservation du climat et de l'environnement. Bonne nouvelle : tou.te.s sont volontaires pour apporter leurs compétences, leur expertise et leur espoir d'avenir à la table des décisions.

Le temps presse, serons-nous à la hauteur de l'enjeu climatique ?

Télécharger le Livre Blanc pour le Climat – Trajectoire pour Nantes Métropole 2020/2030 sur : <https://frama.link/LivreBlancClimat>

Nous contacter :
alter.terri@mailo.com

Grille d'évaluation climat des programmes des différentes listes candidates aux élections municipales de 2020

Démarche Globale

Avez-vous lu le rapport n°5 du GIEC et le rapport spécial 1.5 °C (a minima résumé pour décideur) ?

Oui Non

Si oui merci de préciser:

Nous sommes plusieurs à avoir lu au moins le résumé pour décideur et/ou le résumé fait par CPLC

(<https://citoyenspourelclimat.org/wp-content/uploads/2019/03/ResumeGIEC-CPLC-web.pdf>)

17 membres de la liste sont des militant·e·s écologistes actifs dans des collectifs mobilisés sur la question du climat et de nombreux autres nous soutiennent, comme le montre cette tribune relayée récemment :

https://ecologienantesmunicipale2020.home.blog/7-2/?fbclid=IwAR0aytvYSRa-aY-g_SgplJtNKR_L9EOaVBEKDYecg0X_9A5NBWY0sLZgYZ4E

Sur une échelle de 1 (peu ou pas) à 5 (fortement), comment situez-vous votre programme sur sa prise en compte du réchauffement climatique ?

1 2 3 4 **5**

Dans quelle mesure votre programme répond aux objectifs de l'accord de Paris ?

Le programme de Nantes en commun repose sur les principes de l'écologie populaire, c'est-à-dire une écologie qui donne à tou.te.s et dans tous les quartiers les moyens d'agir et de vivre de façon sobre, résiliente et respectueuse du vivant.

En revendiquant la réappropriation de la ville par et pour ses habitant·e·s, Nantes en commun rompt avec une écologie superficielle, qui ne se concentre que sur des mesures de façade, en oubliant les plus précaires et en occultant les liens entre habitat, culture, transports, santé, alimentation, etc. L'écologie populaire, c'est le refus de faire porter la responsabilité du changement climatique sur les individus isolés ou sur des groupes sociaux. L'écologie populaire, c'est utiliser tous les leviers politiques possibles, dont l'action municipale et métropolitaine, pour donner à chaque habitant·e la possibilité d'agir pour sa ville. L'écologie populaire, c'est enfin l'entraide et le partage, valeurs qui nous permettront de faire face aux défis qui nous attendent.

1. Aménagement du territoire

1.1. Mise en place systématique d'études d'impact écologique de tous les projets, dont ceux en cours. Ces études d'impact doivent permettre de voir si ceux-ci sont compatibles avec la

trajectoire 1,5 °C définie pour la métropole et respectent le zéro artificialisation des sols. Ces études doivent être publiques.

Oui Non

Commentaires:

Nous mettrons en place un moratoire sur tous les grands projets (Arbre aux hérons, CHU, ZAC Doulon Gohards...) et leur impact écologique sera étudié notamment à travers le prisme climatique. Nous voulons que les projets de la ville, grands ou petits, relèvent du bien commun et non d'une politique d'attractivité qui ne profite en rien aux habitant·e·s.

Nous souhaitons également un arrêt de l'artificialisation des sols (zéro artificialisation nette) et préférons la rénovation).

1.2. Soutien aux collectifs d'habitant.e.s, associations et particuliers qui souhaitent végétaliser les espaces publics. passage au « Zéro phyto total » en labellisant les villes de la métropole « Terre Saine », construction d'îlots de fraîcheur.

Oui Non

Commentaires:

L'une de nos propositions est de créer des assemblées de quartier constituées des habitantes et habitants. Elles décideront des aménagements de leur quartier et l'accent sera mis sur l'écologie, la solidarité et la résilience. Nous ne souhaitons pas mener les changements pour entrer dans les cases de labels, sources de la course à l'attractivité, mais pour le bien commun des habitants, le zéro phyto en fait donc parti.

Le mouvement Nantes en Commun lutte pour la réappropriation de la ville par les habitant·e·s, l'arrachage de la plantation du collectif citoyen·e·s pour le climat de l'hiver 2019 (îlot de fraîcheur et nourricier), par exemple, ne se reproduirait pas sous un mandat Nantes en Commun.

Nos propositions sur la réappropriation se trouvent ici :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/reprenons-la-ville-place-aux-habitants/>

1.3. Garantir que chaque habitant des communes de la métropole ait accès aux services de base près de chez lui (transports en commun, santé, éducation, emploi, espace de coworking, culture, poste...).

Oui Non

Commentaires:

Nous voulons rompre avec des politiques de la ville qui centralisent les services, les lieux de vie et de culture dans le coeur de Nantes, voire dans quelques quartiers identifiés comme l'île de Nantes. Alors que les activités économiques sont concentrées dans ces quartiers ou plus souvent encore dans des zones éloignées des lieux d'habitation. Chaque habitant·e, quel que soit son lieu de vie, doit avoir facilement accès à ce qui fait partie du quotidien. Nous voulons donc mettre en place des centres de santé par quartier, donner accès à des locaux pour les AMAPs et les épiceries solidaires, recréer des lieux de convivialité, mettre en place des ateliers communaux pour créer ou se former à l'artisanat, décentraliser la culture. Le nouveau réseau de transports en commun que nous défendons s'inscrit dans cette logique de décentralisation.

Nos propositions sur l'urbanisation se trouvent ici :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/urbanisme/>

2. Habitat et tertiaire

2.1. Décentraliser et multiplier les permanences de la Maison de l'Habitant dans chaque commune de Nantes Métropole et en particuliers dans les quartiers prioritaires, créer un service d'audit énergétique public, développer massivement la formation "bâtiment durable" aux professionnels du bâtiment.

Oui Non

Commentaires:

Nous proposons que des médiatrices et médiateurs dans les quartiers de grands ensembles soient sur le terrain pour aider les habitant·e·s à obtenir des améliorations des conditions de vie quotidienne dans ces quartiers. L'équipe actuelle de médiateurs sera renforcée, passant de 30 à 110 personnes. Ces médiatrices auront pour mission d'initier des dynamiques collectives pour que les habitant·e·s fassent entendre leur voix auprès des bailleurs sociaux et de la mairie. Nous soutiendrons également le développement de coopératives habitantes.

Nous renforcerons les équipes des espaces info énergie pour qu'elles accompagnent à domicile les habitant·e·s aux économies d'énergie, en lien avec notre fournisseur d'énergie. Nous créerons une filière de professionnalisation de la rénovation en mettant en place des groupements d'artisans habitués à travailler ensemble.

Nos propositions sur le logement se trouvent ici :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/faisons-baisser-le-prix-du-logement/>

Nos propositions sur l'énergie se trouvent ici :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/energie/>

2.2. Rendre exemplaires les bâtiments publics : viser la rénovation de tous les bâtiments publics chauffés au niveau BBC d'ici à 2026, utiliser des matériaux de construction biosourcés dans les constructions.

Oui Non

Commentaires:

Nous n'avons pas les éléments pour juger de la faisabilité de cette proposition à horizon 2026 (notamment sur l'état du parc actuel), mais cela reste un objectif que nous souhaitons atteindre. Rénover les bâtiments publics reste une priorité tout autant que l'utilisation de matériaux de construction biosourcés pour mettre en oeuvre cette rénovation.

2.3. Rénovation énergétique de 20 % des logements les plus énergivores d'ici à 2026 (étiquettes D, E, F, G) au niveau BBC en privilégiant les logements occupés par des ménages précaires avec un accompagnement par des professionnels et des moyens financiers.

Oui Non

Commentaires:

Nous proposons de rénover 8000 logements par an, en priorité les classes énergétiques les plus basses. Les rénovations s'appuieront sur un mécanisme de tiers financement porté par le fournisseur local d'énergie. Il investira dans la rénovation et se remboursera sur une partie des économies d'énergie réalisées.

Une filière de rénovation sera mise en place et accompagnée, par des groupements d'artisans habitués à travailler ensemble.

Nos propositions sur l'énergie se trouvent ici :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/energie/>

2.4. Promulgation d'un arrêté d'interdiction de location des passoires énergétiques : réquisition, encadrement des loyers, taxe sur les logements vacants dissuasive et aide à la rénovation sur les logements vides depuis plus d'un an.

Oui Non

Commentaires:

Nous n'avons pas intégré un arrêté d'interdiction de location des passoires qui pourrait à court terme pénaliser des locataires aux revenus modestes mais bien un encadrement des loyers (en appliquant la loi Elan), un accompagnement aux rénovations via le fournisseur d'énergie et nos médiateurs de quartiers, des coopératives d'habitat et une réquisition des bâtiments vides, notamment pour les exilés.

Notre proposition phare sur l'encadrement des loyers est détaillé ici :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/proposition/plafonnement-des-loyers/>

3. Mobilité

Nos propositions sur les transports se trouvent ici :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/notre-plan-de-transports-ambitieux/>

3.1. Rendre le vélo et la marche à pied prioritaires, accessibles à tou.te.s de manière sécurisée. mettre en place une « autoroute à vélo » entre toutes les villes de la métropole.

Oui Non

Commentaires:

Les mobilités douces (à pied, à vélo) et le développement des transports en commun seront la priorité de notre politique de transports.

Nous proposons de travailler avec la communauté des cyclistes en ouvrant des espaces de discussion et en s'appuyant sur des outils collaboratifs tels que Vigilo. Nous organiserons des balades sur le terrain en amont des projets pour se rendre compte de l'existant, tester les aménagements envisagés, et échanger avec celles et ceux qui pratiquent ces trajets tous les jours. Nous mettrons les usagers au cœur de la réflexion pour favoriser l'usage du vélo et de la marche à pied, notamment pour éviter les nombreux conflits d'usage existants. Enfin, nous encouragerons la création d'ateliers de co-réparation de vélos dans chaque quartier de la ville. Nous voulons aussi organiser des week-ends sans voiture dans un quartier, puis un autre, avec des événements festifs autour du vélo.

L'autoroute à vélo correspond à notre proposition d'un réseau express cyclable métropolitain, desservant aussi les principales zones d'activité et permettant de traverser facilement le périphérique. Par ailleurs, à l'image de ce que nous proposons pour les transports en commun, nous voulons faciliter les déplacements inter-quartiers, par des voies cyclistes transversales. Notre objectif est de refaire du vélo un mode de transport populaire et largement utilisé.

Notre programme complet sur le vélo :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/refaire-du-velo-un-mode-de-transport-populaire-et-sur/>

3.2. Proposer un plan Transports en Commun ambitieux en toile d'araignée: multiplier par 2 la part des transports en commun d'ici à 2030. les alimenter par des énergies renouvelables

d'ici à 2026, augmenter la fréquence et les plages horaires, créer une étoile ferroviaire nantaise (sur le modèle du RER parisien).

Oui Non

Commentaires:

Nous proposons un nouveau plan transports avec des lignes circulaires autour de Nantes, sur le périphérique, mais aussi une ligne expérimentale de chronobus en voie propre sur la ceinture des grands boulevards XIXème. Nous mettrons en place la gratuité pour toutes les personnes ayant un revenu inférieur à 1600€ par mois, un abaissement du titre de transport à 1€50 et le carnet de 10 à 10€. Les transports seront gratuits pour tous et toutes à partir de 20h. Le fournisseur d'énergie pourra accompagner une alimentation en énergies renouvelables.

Notre proposition phare sur la gratuité des transports se trouve ici :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/proposition/les-transports-gratuits-pour-les-personnes-gagnant-de-1600e/>

3.3. Mettre des voies réservées aux voitures avec plus de 2 passagers sur les principaux axes routiers (pont de Cheviré, périphérique...).

Oui Non

Commentaires:

Nous souhaitons expérimenter la mise en place d'une voie réservée aux bus et voitures avec plus de deux passagers.

3.4. Renoncer aux projets de nouvelles infrastructures routières, autoroutières et de parking automobile (y compris les projets en cours).

Oui Non

Commentaires:

Dans l'absolu, nous sommes contre le développement de nouvelles infrastructures routières et de parking en ville. Cependant des parkings relais pourraient être nécessaires pour permettre la transition vers un mode de déplacement doux, aucun lieu ou projet n'a été identifié pour le moment.

3.5. Faire progressivement de la métropole une « zone à faible émission » (cf Loi Mobilité) : d'abord cibler les centres-villes et les écoles, puis les étendre progressivement entre 2025 et 2030 à toute la métropole. Limiter la vitesse à 30 km/h en ville et à 70 km/h sur le périphérique.

Oui Non

Commentaires:

Afin de limiter la pollution de l'air, nous proposons d'abaisser la vitesse en ville à 30 km/h sur l'essentiel de la voirie, l'apaisement sur les chaussées dans les quartiers en piétonisant certaines voies, en changeant les sens de circulation et en piétonisant l'accès aux écoles. Nous souhaitons afin d'apaiser la circulation dans les quartiers, que "l'intérieur" des zones d'habitation ne soient accessibles en voiture qu'aux personnes y vivant et plus aux personnes qui cherchent un chemin plus court ou plus rapide.

3.6. Garder l'aéroport en gestion publique, geler le nombre de mouvements d'avions et interdire les vols de nuits (8h de suite).

Oui Non

Commentaires:

Pour nous, la meilleure solution est la réduction du nombre de vols. Le secteur aérien étant extrêmement polluant, nous ne pouvons pas accepter une augmentation du trafic dans les années à venir. Nous nous positionnons donc en faveur de l'interdiction des vols intérieurs, en particulier les lignes pour lesquelles il existe une alternative ferroviaire. Dans la même logique, nous sommes favorables au développement ferroviaire pour limiter les vols et à la taxation du kérosène. En ce qui concerne la situation locale nous voulons étendre le couvre-feu, En 2019, la métropole a obtenu l'interdiction des vols de minuit à 6h quand les associations de riverains voulaient 22h30 - 6h. Nous pourrions proposer 23h, mais cette décision serait soumise à la validation de l'Etat. Nous trouvons inacceptable que la présidente de la métropole et maire sortante ait opposé la santé et la qualité de vie des habitants, à "l'attractivité" du territoire.

4. Agriculture et alimentation

Nos propositions se l'alimentation se trouvent ici :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/une-alimentation-de-qualite-pour-tou%C2%B7te%C2%B7s/>

4.1. S'engager à avoir 100 % de l'alimentation de la restauration collective qui soit biologique et 100 % locale ou équitable d'ici à la fin du mandat. Instaurer au moins 2 repas végétariens par semaine en début de mandat.

Oui Non

Commentaires:

Nantes en commun propose la création d'une régie alimentaire locale en utilisant le pouvoir de préemption des terres par la municipalité, c'est-à-dire de priorité à l'achat. L'objectif est triple : protéger les terres agricoles de la bétonisation, assurer un revenu décent aux maraîchers et alimenter la restauration collective mais aussi, prioritairement dans les quartiers, des AMAP, épiceries solidaires, GASE, etc.

Nous souhaitons aller plus loin que ce que vous proposez, nous voulons qu'il y ait tous les jours, un repas végétarien ou carné ainsi que deux repas uniquement végétariens par semaine. Nantes en commun a ainsi signé la charte de l'Association Végétarienne de France et l'engagement "Une ville pour les animaux" proposé par L214. Ces engagements impliquent l'exclusion de la commande publique de l'ensemble des produits issus de l'élevage intensif ainsi que des actions de sensibilisation et du grand public pour encourager et accompagner un développement de l'offre végétarienne et végétalienne.

4.2. Mettre en place ou participer à un Projet Alimentaire Territorial prenant en compte la résilience alimentaire et appuyant la structuration de filières paysannes, biologiques et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

Oui Non

Commentaires:

Nous mettrons en place une régie agricole qui préemptera les terres agricoles pour permettre l'installation des paysan·ne·s en agroécologie de façon à disposer d'une nourriture saine et locale, cultivée de manière écologique. Nous assurerons des débouchés via les cantines scolaires, l'ouverture d'épiceries solidaires et de GASE en priorité dans les quartiers populaires. Notre proposition phare sur la régie agricole est détaillée ici :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/proposition/creons-une-regie-agricole-pour-une-alimentation-locale-et-accessible/>

5. Énergie

Toutes nos propositions sur l'énergie :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/energie/>

5.1. Réduire d'un tiers la consommation d'énergie sur la métropole : réduire l'usage de la climatisation en développant un programme d'adaptation des aménagements sur la métropole, favoriser les projets de récupération de chaleur pour les usages de chauffage. lutter contre la pollution lumineuse (signature de la charte pour un éclairage durable).

Oui Non

Commentaires:

Notre politique de sobriété et l'effort de rénovation permettront d'atteindre cet objectif de 30% en impact direct et indirect (consommation d'énergie mais également favorisation du réemploi, de la rénovation, de l'artisanat via des ateliers communaux, vélo, mise en place d'espaces partagés en pied d'immeuble...). Nous favoriserons la conception bioclimatique des bâtiments. Nous sommes favorables à l'interdiction de la publicité commerciale : à court terme, cela veut dire réviser le Règlement Local de Publicité pour interdire les publicités numériques et lumineuses.

5.2. Mettre en place un plan de développement des ENR pour atteindre 25 % d'ENR en 2030 et 100 % d'ENR à l'échelle du département en 2050.

Oui Non

Commentaires:

Un fournisseur local d'énergie investira dans des moyens de production renouvelables multi énergie sur le territoire de Nantes métropole et sa région. Nous favoriserons le développement du participatif via un incubateur de projets de production renouvelable citoyen. Concrètement, nous prévoyons l'installation de centrales solaires photovoltaïque et thermique, méthaniseurs, développement d'un réseau de chaleur (si possible géothermique, notamment sur la Loire), à un rythme soutenu durant notre mandat (dans une première approche, 60 MW par an).

5.3. Créer un syndicat mixte/régie de production d'énergie renouvelable.

Oui Non

Commentaires:

Un fournisseur / producteur d'énergie locale et renouvelable multi énergie sera mis en place. Il aura pour vocation d'investir dans la production renouvelable, les revenus étant à terme utilisés pour des actions de sobriété. Mettre la main sur le fournisseur c'est choisir comment on

s'approvisionne en énergie et choisir la tarification, qui sera sociale et favorisera les économies d'énergie.

Notre proposition phare sur le fournisseur d'énergie locale :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/proposition/creons-un-fournisseur-denergie-local-et-solidaire/>

5.4. Renforcer le soutien aux coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable (soutien financier, technique, juridique..).

Oui Non

Commentaires:

Un incubateur, sur le modèle de Cowatt, sera mis en place sur le territoire pour les projets citoyens.

6. Déchets

6.1. Mesurer et optimiser par catégorie les flux de déchets et rendre publics les résultats.

Oui Non

Commentaires:

Nous rendrons accessible facilement toutes les données et contrats liés aux déchets. L'entièreté des contrats passés entre la métropole et les différents acteurs, accessible à l'heure actuelle sur demande spécifique, sera hébergé en accès libre et en évidence sur le site de la métropole, Il en va de même pour les flux et la nature des déchets.

6.2. Intégrer le « zéro déchet » dans tous les projets du territoire (cantines, projets urbains, évènementiel, administration...) et signer une charte « Nantes Zéro Déchet ». Passer de 2 % à 10 % du budget de gestion des ordures ménagères dédiées aux actions de prévention (communication, réemploi, réutilisation et réparation).

Oui Non

Commentaires:

Nous intégrerons le zéro déchet dans l'ensemble de la métropole en s'inspirant et en aidant au développement des associations telles que Bout à Bout, la Tricyclerie, O'Bocal, la Ressourcerie, en mettant un terme à l'usage de la vaisselle à usage unique dans l'administration et les écoles, en développant les fontaines à eau dans l'espace public.

6.3. Appliquer le tri à la source des biodéchets en instaurant une collecte séparée des biodéchets en porte-à-porte pour tous les usagers et, le cas échéant, les commerçants (redevance spéciale).

Oui Non

Commentaires:

Nous étendrons à l'ensemble de la métropole l'expérimentation des collectes des biodéchets à domicile effectué sur Nantes Nord depuis décembre 2019. La collecte des biodéchets sera effectuée à vélo dans les zones à haute densité de population. Le nombre de points d'apport volontaire sera lui aussi augmenté afin que chaque nantais-e puisse trouver un composteur accessible à moins de 5 min de son domicile.

6.4. Mettre en place une redevance incitative. Informer et sensibiliser les citoyen.ne.s pour éviter tout risque de rejet ou de contournement des mesures de réduction des déchets et du gaspillage.

Oui **Non**

Commentaires:

Nous estimons que la redevance incitative est une mesure d'écologie punitive, qui rend la vie difficile aux personnes vivant dans des quartiers populaires et qui n'ont pas accès ni les moyens d'acheter en vrac. Nous préférons une vraie politique de développement du zéro déchet et nous soutiendrons publiquement toutes les actions visant à limiter ou interdire les emballages plastique à usage unique sur l'ensemble du territoire.

7. Économie

Nos propositions sur l'économie :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/leconomie-au-service-de-nos-besoins/>

7.1. Adopter pour les activités de la Métropole une comptabilité environnementale double ou triple. Il existe par exemple la méthodologie CARE qui établit un bilan comptable pour les ressources humaines, naturelles et financières.

Oui Non

Commentaires:

Nous n'avons pas les éléments pour nous positionner sur ce sujet.

Nous estimons que le but est intéressant et en phase avec l'état d'esprit développé par Nantes en Commun : mettre l'urgence sociale et écologique à un niveau supérieur, l'économie étant au service de ces urgences. Cependant, l'énergie mise dans l'analyse ne pourra être mise dans l'action concrète. ces approches sont intéressantes dans l'optique d'une prise de conscience mais étant donné que la transformation écologique est notre priorité, toutes les énergies disponibles seront dédiées à ces objectifs.

Pour autant, si cette méthodologie s'avère utile et pertinente, nous serions ravi·e·s d'en discuter plus profondément avec des spécialistes avant de nous positionner.

7.2. Les achats et marchés publics de la métropole doivent donner priorité aux acteurs locaux et vertueux, en privilégiant leur accès aux TPE/PME. Conditionner le choix du financeur au respect de critères extra financiers inscrits à l'ensemble des appels d'offres.

Oui Non

Commentaires:

Tous les appels d'offre seront conditionnés sur le plan écologique et social, dans l'intérêt de la collectivité et de ses habitant·e·s.

7.3. Interdire toute nouvelle implantation ou agrandissement des centres commerciaux et grandes surfaces sur la métropole. Exonérer les petits commerçants et artisans de charge foncière en fonction de leur neutralité environnementale et climatique.

Oui Non

Commentaires:

En refusant les permis de construire et en modifiant le plan local d'urbanisme, nous empêcherons la construction de toute nouvelle grande surface. Nous n'avons pas prévu l'exonération de charge foncière en fonction de l'impact climatique mais favoriserons le retour du petit commerce en mettant à disposition des lieux et locaux adaptés.

7.4. Soutenir et financer l'association qui porte la monnaie citoyenne et locale. Permettre le paiement d'une partie des indemnités des élu·e·s, salaires des agents municipaux et des aides sociales en Monnaie locale.

Oui Non

Commentaires:

La monnaie locale n'est pas dans notre programme. Cependant, nous sommes favorables à son retour sur Nantes (les expériences en cours ne semblant pas concluantes) ainsi qu'à des indemnités versées en monnaie locale. Si le projet reste associatif, nous aurions tendance à le soutenir, comme nous soutiendrons tous les projets associatifs qui permettront de vraies avancées sociales et/ou écologiques à l'échelle de notre territoire.

7.5. Créer un revenu de transition écologique dans une démarche de territoire zéro chômeur.

Oui Non

Commentaires:

Sur le même modèle que Barcelone en commun, nous lancerons une expérimentation d'un revenu de base décent, soutenue par des fonds européens, pour expérimenter un nouveau modèle de société. Une commission composée d'habitant·e·s réfléchira aux paramètres : sur quelle zone géographique (un quartier ? une commune ? sur quels critères choisir ?), revenu en euro exclusivement ? ou bien en monnaie locale en partie ? ou bien en service public en partie ?

8. Consommation

8.1. Migrer les serveurs informatiques et les postes de travail sur un système d'exploitation libre tel que GNU/Linux. Équiper les espaces publics numériques gérés par la commune d'ordinateurs avec une distribution de logiciels libres. Les initiations et formations doivent être données en priorité avec les logiciels libres. Équiper enfin les écoles d'une distribution spécifique basée sur un système libre tel que Primtux

Oui Non

Commentaires:

L'open source ouvre la voie aux communs numériques, qui s'intègrent parfaitement dans la philosophie de Nantes en Commun, tout comme l'accès à l'information et la sensibilisation aux GAFAM. La collectivité doit investir dans le développement et l'amélioration des logiciels libres.

8.2. Moratoire sur l'installation de la 5G sur la métropole.

Oui Non

Commentaires:

Nous instaurerons un moratoire sur la 5G, notamment pour les consommations excessives d'énergie qu'elle engendre et ses impacts sur l'environnement (notamment sur le vivant).

8.3. limiter la place de la publicité dans l'espace public : proscrire les écrans numériques publicitaires dans le Règlement Local de Publicité RLP, limiter la taille des publicités.

Oui Non

Commentaires:

Nous incluerons de nouvelles règles dans le Règlement Local de Publicité : interdiction des panneaux de publicité numérique, suppression de l'éclairage de la publicité, suppression des affichages 4x3 m, extinction des vitrines 1h après la fermeture et 1h avant l'ouverture (aujourd'hui obligation d'éteindre entre 1h et 7h du matin seulement), interdiction de la pub sur bâche (sur les échafaudages par exemple), interdiction de la pub sur les transports en commun (bus, tramways, bicloo).

De plus, nous interdirons la distribution de flyers commerciaux et produits sur l'espace public, les privatisations de l'espace public par des entreprises pour faire de la publicité commerciale. Nous supprimerons la publicité du magazine Nantes passion et nous renégocierons le contrat avec JC Decaux.

Nous remplacerons tout cela par des vraies espaces d'expressions libres ou les habitantes pourront écrire, peindre, dessiner.

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/stop-pub/>

8.4. Supprimer la publicité pour les secteurs les plus polluants (aviation, automobile...). Mettre fin au partenariat avec ces mêmes secteurs pour les services publics et les événements publics.

Oui Non

Commentaires:

Oui, nous ne proposerons plus du tout de pub sur tous les supports à la charge de la métropole et nous tâcherons de limiter son impact par ailleurs.

9. Gouvernance et citoyenneté

9.1. Définition d'une trajectoire 1,5 °C pour la métropole basée sur l'empreinte carbone de ses habitant.e.s. Création d'indicateurs pertinents pour suivre la trajectoire réelle de la métropole. Rendre public et accessible à tou.te.s l'ensemble de ces données.

Oui Non

Commentaires:

Au-delà d'une trajectoire 1,5° nous mettrons en place une politique de transformation qui dépasse le seul problème du changement climatique, qui peut conduire à des fausses solutions comme les véhicules électriques. Nous tenons à ce que soient intégrés dans la politique écologique de la ville la préservation de la biodiversité, la diminution de la pollution de l'air / eau /sols, la fin de la dépendance aux fossiles, le respect des cycles de l'azote et du phosphore... Toutes ces données seront publiques.

9.2. Créer un conseil citoyen indépendant (tiré au sort) chargé de veiller au suivi de l'ensemble des politiques publiques et de définir des scénarios et des indicateurs pour chaque étude d'impact climatique et environnemental (DEUC). Ce Conseil Citoyen devra avoir les moyens nécessaires à la consultation d'experts et à la facilitation du processus démocratique. Il devra avoir un pouvoir de veto sur tout projet qui ne lui permettrait pas de cadrer avec le plan de « trajectoire 1,5 °C ».

Oui

Non

Commentaires:

Contrôler ces enjeux est important et est au coeur de notre politique. Pour autant, nous ne voulons pas décider à la place des citoyen·ne·s des moyens à suivre. Nous ne voulons pas d'une assemblée factice avec quelques personnes mais une vraie démocratie qui se déploie sur tous les quartiers. En ce sens cette proposition ne va pas assez loin.

Si l'assemblée des assemblées décide de suivre cet enjeu, elle sera encouragée à s'organiser pour suivre la trajectoire 1,5°. Nous souhaitons une réappropriation globale de la ville et de ses enjeux.

Nos propositions sur la démocratie :

<https://municipales2020.nantesencommun.org/project/democratie/>

9.3. Chaque quartier doit avoir un budget annuel dédié qui sera affecté par vote à des projets locaux ayant un impact social et écologique positif.

Oui

Non

Commentaires:

Nous mettrons en place des assemblées de quartier dotées d'un budget conséquent, un contre pouvoir qui pourra proposer et mettre en place des projets décidés par les habitant·e·s du quartier. De plus, 10% du budget d'investissement total de la ville sera géré par les habitant·e·s.

9.4. Mettre en œuvre un programme obligatoire de formation continue à destination des élu.e.s et des technicien.ne.s des villes et de la métropole sur le changement climatique et les solutions et initiatives à mettre en œuvre.

Oui

Non

Commentaires:

Nous sommes d'accord pour mettre cette action en place.

Nom de la liste : Nantes en Commun
Tête de liste: Margot Medkour
Ville : Nantes
Personne contact : Margot Medkour
E-mail : contact@nantesencommun.org